Conseil Consultatif de Secteur
Grenoble

CCS1 – Compte-rendu de la réunion Education / Jeunesse du 12 octobre 2011

Présents : **Ville :** Paul BRON (adjoint à l'Education), Hakima NECIB (conseillère municipale siégeant au conseil de Diderot), Marie-Ange ALLAIN (responsable de l'Antenne mairie du secteur 1), Annick DEBARD (responsable du service Vie scolaire), Pascal GROUAZEL (chargé de participation).

CCS : Pascal GARCIA (conseiller municipal en charge du Secteur 1, coprésident du CCS1), Lorenzo CIAMPOLINI (coprésident du CCS1), Muriel BRACCINI, Anne-Maëlle CANTINAT, Alexa CHEVALLET, Marie-Françoise CIPIERE, Nadège CLAUSS, Laurence COADOU, Morgane COULIOU, André DEUIL, Alain GUEZOU, Christophe HOUBRON (MJC Parmentier), Alain LAURIOT, Jérôme MARTIN, Giselle POUJOULAT, Sébastien ROGEZ, Chloé THOMAS.

1. Informations générales

- La Ville de Grenoble gère 80 bâtiments scolaires, 63 groupes scolaires avec conseil d'école et 54 restaurants scolaires.

De plus, la ville prend en charge les temps périscolaires (avant l'école, pendant la pause méridienne et après l'école) et certains temps extra scolaire (mercredi et vacances).

→ *Paul Bron, adjoint à l'Education, est ainsi concerné à la fois par les temps scolaires et périscolaires.*

- Les effectifs des écoles primaires grenobloises augmentent de 2% chaque année depuis 5 ans. Cette augmentation est relativement répartie sur l'ensemble de la ville.
Il y a environ 12 000 élèves inscrits dans les écoles primaires cette année.

- Le projet urbain concernant la Presqu'île va amener de nombreux nouveaux habitants sur le secteur → la Ville est en réflexion pour la prévision des équipements scolaires, de son côté pour les écoles primaires et en lien avec les conseils généraux et régionaux pour les collèges et lycées.

2. Présentation par Annick Debard, responsable du service Vie scolaire

Dans le secteur 1, toutes les écoles sont touchées par les évolutions d'effectifs.

Périmètres scolaires :

- En ce qui concerne les écoles primaires, les périmètres scolaires sont fixés par les villes. Ils sont créés et modifiés en délibération du conseil municipal. A Grenoble, ils n'ont pas évolués depuis 2005.

- En revanche, au moment des inscriptions, il peut arriver que certaines familles soient réorientées sur d'autres écoles que celle de leur périmètre car les classes sont pleines.

Les effectifs de référence sont ceux de l'Education Nationale, soit 32 élèves en maternelle et 27,5 en élémentaire, ***en moyenne***, sur l'Isère. Ces moyennes dépendent des résultats scolaires de l'Académie qui influent sur le nombre de postes attribués.

Lorsqu'une école est pleine et qu'elle dispose de locaux, elle peut demander une ouverture de classe (cf. Buffon). Sinon, les familles sont réorientées vers d'autres écoles du secteur.

Une *commission technique paritaire* se réunit régulièrement et regroupe l'Education nationale, les syndicats et des fédérations des parents d'élèves afin de discuter sur le nombre de postes. Le résultat de ces discussions doit être ensuite validé par la *Commission départementale de l'Education nationale* (CDEN) qui peut par exemple annuler une ouverture de poste lorsqu'il n'existe pas de locaux disponibles (cf. Nicolas Chorier).

- En ce qui concerne la création d'une école, cela se prévoit très en amont car le coût est aux environs de 10 millions d'euros. Aujourd'hui, la Ville ne prévoit pas de construire de nouvelle école sur le secteur actuel.

- La révision des périmètres scolaires est une question récurrente mais difficile car dans toutes les écoles du secteur les effectifs sont chargés.

- Au sujet des réorientations, si les familles préfèrent d'autres écoles que celle qui leur est proposée (proximité du lieu de travail, par exemple), l'acceptation est quasi systématique.

Effectifs

- Entre 2001-02 et 2008-09, sur le secteur 1, il y a eu une augmentation des effectifs de 29,6 % en maternelle contre 0,6% en élémentaire. Cette différence va glisser et se répercuter petit à petit.

- Sur le secteur, on constate cependant une différence importante entre les effectifs de maternelle et d'élémentaire car il existe une perte des effectifs entre les deux et l'effet de glissement n'apparaît pas → effet de la délocalisation des familles qui s'agrandissent et se péri urbanisent ?

- De plus, à Grenoble, il n'existe pas de report important sur les écoles privées.

Effectifs par écoles (cf. doc joint) :

- Ampère a vu ses effectifs augmenter en maternelle et élémentaire. Cette évolution a été anticipée avec la construction d'une classe de maternelle dans les locaux de l'élémentaire l'année dernière.

- Anthoard pourrait encore accueillir 40 élèves.

- Berriat (maternelle) n'a pas de place pour ouvrir une classe supplémentaire mais ça devrait suffire.

- Buffon : certaines inscriptions n'ont pas été suivies d'admission et du coup l'ouverture de classe prévue suite aux travaux de la Ville permettra de faire fortement baisser les moyennes. Le restaurant scolaire sera revu l'année prochaine, tout comme les sanitaires et les locaux des agents. Buffon maternelle devient l'école de secours pour Diderot ou Ampère si elles venaient à déborder.

- Claude Bernard : classe unique.

- Diderot : les travaux du restaurant se terminent pour qu'il soit opérationnel à la rentrée de la Toussaint 2011. Une seconde phase de travaux sur le logement de fonction pour créer une salle de classe ou de sieste et pouvoir accueillir une classe supplémentaire débutera prochainement.

- Vallier : pas de soucis d'effectifs, avec même de la réserve en élémentaire.

- Chorier : L'école est pleine, en situation de refus d'inscriptions, et les temps méridien et de pause dans les cours de récréation sont problématiques pour la faute des locaux disponibles à accueillir ces activités. Les parents ont fait des propositions alternatives (étendre les activités du PEL, externaliser une cantine, etc.) en attente de réponse.

- J. Macé : diminution des effectifs, notamment du fait de la disparition de la zone d'accueil des gens du voyage. L'Union de quartier J. Macé-Arago-Martyrs estime à une centaine le nombre d'enfants qui arriveront en décembre 2013. J Macé sera au cœur de chantiers importants (Presqu'île, Esplanade, Pôle gares…) avec le risque qu'il existe une tentation de créer des quartiers totalement équipés et donc une crainte de fermeture de l'école pour un "redispatchage" dans les nouveaux quartiers.

Deux ouvertures de classes sont possibles actuellement : 70 à 80 enfants supplémentaires peuvent être accueillis. L'école juive qui occupait une partie des locaux a arrêté son activité cette année et la Ville fait donc des études pour voir si des travaux minimum de sécurité et de confort pourraient être lancés pour pouvoir accueillir les nouveaux habitants prévus dès 2013. Suite à ce départ, il n'existe plus sur la ville d'école privée occupant des locaux municipaux. La démolition de la partie vétuste pour refaire l'école serait espérée par les habitants (sa réhabilitation serait en effet très onéreuse, une démolition-reconstruction pourrait être plus intéressante).

Réalisations et perspectives

- Le projet urbain de la Presqu'île va s'étendre jusque 2030. La construction d'un groupe scolaire y est prévue.

- Un deuxième groupe scolaire pourrait éventuellement voir le jour sur l'Esplanade. L'ancienne école de la Porte de France pourrait être réhabilitée.

→ Les Unions de quartier J. Macé-Arago-Martyrs et Centre Gares soulignent le fait que la traversée de l'Isère est redoutée par les habitants.
- La mise à jour de l'école Jean Macé pourrait constituer le troisième groupe scolaire à réaliser en perspective (agrandissement d'un établissement déjà existent).

- Une réflexion est également en cours avec St-Martin-le-Vinoux sur la création éventuelle d'une école intercommunale.

- La mise en accessibilité des écoles va se faire petit à petit : les nouvelles constructions ont un ascenseur et, dans chaque secteur, au moins une école peut accueillir les enfants en fauteuil (Anthoard sur le secteur 1).

Échanges :

- Ouverture de classe à Buffon : la commission de sécurité passe demain jeudi 13 octobre après midi. L'aménagement est fait.
Les directeurs d'écoles sont également directeurs uniques de sécurité et ils sont réceptionnaires de rapports préalables de bureaux de contrôle agréés par les pompiers avant le passage de la commission qui permettrait d'ouvrir la classe.

- Questions sur les temps de cantine, les effectifs et la formation des encadrants

Paul Bron précise que 575 personnes sont sollicitées chaque jour entre 11h30 et 13h30.
La situation en maternelle est correcte avec la présence des ATSEM mais, dans les écoles élémentaires, les enseignants ne souhaitent plus assurer les temps de cantine. La ville rencontre une grande difficulté pour recruter des personnes disponibles et qualifiées : étudiants nombreux mais non investis et avec des changements de calendriers en cours d'année, tentative de recrutement de parents d'élèves et retraités mais en nombre insuffisant, etc.

La volonté de la Ville est de proposer de vrais postes de travail avec la création des postes d'animateurs référents : 18h/semaine dont le temps de cantine, liens avec l'office et le directeur d'école, permanences de rencontre avec les parents d'élèves, temps périscolaires, etc. Le référent dispose également d'une responsabilité pédagogique sur l'équipe d'animation.
Cela représente un investissement financier très important pour la ville mais l'ensemble des retours sont très positifs.
Les animateurs référents sont une trentaine actuellement : une dizaine d'élémentaires sont encore à pourvoir.

De plus, le recrutement et la formation des animateurs sont en amélioration constante : édition d'un guide de l'animateur, démarche d'accompagnement (fiches de liaison), etc.

La moyenne d'animateurs sur les temps périscolaires, à Grenoble, est de 1 pour 22 enfants.

Pour le temps périscolaire du soir, les directeurs d'écoles sont rémunérés une heure pour être présents... bien que dans les faits cela ne soit pas systématiquement constaté.

- Les horaires d'accueil des enfants dans les temps périscolaires sont trop restreints aux yeux des parents (7h50-17h30) qui souhaiteraient les voir élargis.

L'adjoint à l'éducation informe les présents que les réformes de rythme scolaires vont bientôt voir le jour et que, dans cette optique, Grenoble souhaiterait pouvoir proposer une plage horaire s'étendant jusque 18h ou 18h30. Le service proposé deviendrait payant mais resterait toujours intéressant pour les parents comparé aux autres modes de garde existant.

→ Demande de pouvoir disposer des effectifs dans les primaires depuis 2005 environ.